REPUBLIQUE FRANCAISE

**VILLE DE RIOM** 

(PUY-DE-DOME)

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal:

33

L'AN deux mille vingt, le 28 septembre le Conseil Municipal

de la Ville de Riom, convoqué le 22 septembre, s'est réuni en

session ordinaire, à 19 heures 00, à la Salle Dumoulin, sous la

présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

en exercice: 33

PRESENTS:

Mme ACKNIN, MM. BAGES, BALLET, Mme BERTHELEMY, MM.

 ${\tt BOISSET,\,BOUCHET,\,BRAULT,\,CHASSAING,\,DE\,ROCQUIGNY,}$ 

Nombre de Conseillers DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET,

Mme GRENET, M. LARRAUFIE, Mmes LYON, MOURNIAC-GILORMINI, NIORT, M. PAILLONCY, Mme PIRES-BEAUNE,

MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mmes ROUSSEL, STORKSEN,

TOVAR, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

Nombre de votants :

ABSENTS:

----

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée

a donné pouvoir à Pierre DESMARETS

Date de convocation : 22 septembre 2020

33

Mme Suzanne MACHANEK, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Monique STORKSEN

Mme Karine PARRAIN, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Charles BRAULT

Date d'affichage:

5 octobre 2020

M. Mickaël SEMANA, Conseiller Municipal Délégué

a donné pouvoir à Pierre CHASSAING

<> <> <> <>

<u>Secrétaire de Séance</u> : Monique STORKSEN

S.P. RIOM

0 1 OCT. 2020

**PUY-DE-DOME** 

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2020

# **QUESTION Nº 4**

**OBJET**: Dotation de solidarité urbaine (DSU): rapport annuel 2019 sur les actions menées en terme de développement social urbain

**RAPPORTEUR: Michèle GRENET** 

Question étudiée par la Commission n° 1 « La Ville au service des Riomois » qui s'est réunie 16 septembre 2020.

La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) vise à contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines ayant des ressources fiscales insuffisantes au regard des charges importantes liées aux besoins sociaux.

Au titre de l'article L1111-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les communes ayant bénéficié de la DSU au cours de l'exercice précédent doivent présenter à leur assemblée délibérante, avant la fin du deuxième trimestre qui suit la clôture de l'exercice, un rapport sur les actions menées en termes de développement social urbain.

En 2019, la Commune a ainsi perçu 294 372 € au titre de la DSU. Pour mémoire, elle n'était plus éligible entre 2008 et 2011 inclus mais est redevenue éligible sans discontinuer depuis 2012.

Depuis la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, ces données doivent être présentées par sexes. Toutefois, l'organisation des données existantes à ce jour au sein de la collectivité ne permet pas de respecter intégralement cette obligation.

# Le Conseil Municipal est invité à :

- prendre connaissance du rapport joint à la présente délibération, relatif aux actions menées en termes de développement social urbain pour l'année 2019.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS ACTE

S.P. RIOM

0 1 OCT. 2020

PUY-DE-DOME

RIOM, le 28 septembre 2020 DE Le Maire,

Pierre PECOUL A MAIRIE S



#### **RAPPORT DSU 2019**

La Commune de Riom, bénéficiaire de la Dotation de Solidarité Urbaine en 2019, développe une politique volontariste en direction des publics fragilisés dans l'objectif de favoriser le bien-être et l'intégration de tous à la vie de la cité. Cette politique se traduit, dans tous les champs de compétence de la commune, par :

- des actions portées directement par la collectivité ;
- des subventions versées aux associations œuvrant auprès de ces publics fragilisés ;
- la subvention de fonctionnement versée au CCAS avec valorisation des contributions des services de la ville.

Le rapport qui vous est soumis, dans le cadre de l'obligation prévue par l'article L1111-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, rend compte des principales actions menées et aides versées en 2019 dans le cadre de cette politique transversale visant à réduire les inégalités sur le territoire communal.

# I - Présentation générale de la commune

→ Nombre d'habitants (INSEE population totale au 1er janvier 2019): 19 905

→ Budget global 2019 : 28 202 546 €

(Fonctionnement: 20 064 674 € / Investissement: 8 137 872 €)

→ Montant DSU 2019: 294 372 €

Montant des contributions financières versées par la Commune et concourant au développement social urbain: 845 617,61 €

## II - Actions réalisées par la commune concourant à l'intégration des publics fragilisés

Dans la mesure où Riom ne compte plus de territoire prioritaire en matière de développement social urbain, les actions conduites en la matière peuvent être classées en fonction de publics cibles à l'échelle communale. S.P. RIOM

#### 1. Tous publics

#### a) Les actions de prévention

PUY-DE-DOME

→ Mise en place de permanences sociales pour favoriser l'accès aux droits. Des travailleurs sociaux rencontrent les usagers et procèdent aux orientations et instructions en lien avec leur demande. De manière coordonnée avec ses partenaires, les travailleurs sociaux du CCAS privilégient l'accompagnement des personnes qui ne sont pas en capacité d'aller vers l'accès aux droits

0 1 OCT. 2020

- → Au titre de la cohésion sociale, la ville a voté différents axes d'interventions confiés pour la mise en œuvre à son CCAS :
  - « Lutter contre l'exclusion »

Dans ce cadre, des actions collectives visant à développer le lien social, et s'appuyant sur des diagnostics de territoire, sont menées sur les différents quartiers de la ville en lien avec les centres sociaux. Deux travailleurs sociaux sont concernés par ce travail. De plus, des sorties à destination des familles repérées comme fragiles sont organisées, tout comme des temps de rencontre à dimension festive.

- « Favoriser l'accès à un logement digne »

Afin d'accompagner les personnes vers un logement pérenne, différents outils ont été mis en place : baux glissants, activation du contingent communal dédié aux personnes suivies dans le cadre social, partenariat avec l'intercommunalité concernant tout signalement de logement insalubre ou indécent, gestion d'un logement temporaire.

→ L'accès aux droits fait l'objet d'un accompagnement avec mise à disposition libre et gratuite d'un ordinateur au sein du CCAS. De plus des tablettes équipées de clés 4g permettent de faire aboutir les dossiers dématérialisés lors de visites à domicile.

# b) Les activités / évènements gratuits ouverts à tous

- → « Fête de la ville » : un évènement entièrement gratuit et ouvert à tous animé par de nombreuses associations et services de la Commune. Vide-grenier, parade, expositions, démonstrations, spectacles, initiations, animations de toutes sortes ponctuent cette journée placée sous le signe de la convivialité et du vivre-ensemble.
- → La saison estivale « *Eclats de Fête* » se veut accessible à tous en proposant des spectacles de compagnies professionnelles gratuits, de champs artistiques variés et organisés pour partie dans les quartiers. En 2019, environ 7 000 personnes issues de Riom mais aussi d'un territoire plus large, ont assisté à un spectacle, sur des tranches de 4 à 72 ans.
- → En 2019 l'école municipale de musique a proposé une vingtaine de concerts gratuits dans des lieux différents sur la Commune et sur des thèmes différents (Renaissance, musiques actuelles amplifiées, chant, chorale, jazz, percussions...). L'école municipale d'arts plastiques a proposé en 2019 plusieurs projets culturels entièrement gratuits. Les Archives municipales ont aussi proposé des conférences gratuites et ouvertes à tous. Le public des écoles d'art, inscrit dans les cours et ateliers ou assistant à leurs programmations dépasse largement le périmètre de Riom. Ainsi la moitié des élèves de l'école d'arts plastiques ne sont pas riomois.
- → Un marché hebdomadaire et deux foires annuelles
- → « Mon été au Cerey » : évènement gratuit et ouvert à tous qui se déroule au Parc du Cerey chaque été depuis 12 ans durant une dizaine de jours. De nombreuses activités sportives et ludiques sont proposées pour les jeunes (tir à l'arc, BMX, circuit de kart, structures gonflables, parcours aventure...). L'ambition majeure de cet évènement est de permettre aux familles qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances de trouver un lieu de détente estival.

# c) Le quotient familial : une politique volontariste

La Commune développe sa propre politique en matière de quotient familial. Le système est adossé aux données de la Caisse d'Allocations Familiales afin de garantir la bonne gestion du quotient familial et la prise en compte globale des situations des ménages. La tarification des services municipaux en fonction du quotient familial favorise l'accès de tous aux services et activités proposées par la commune (restauration scolaire, accueils de loisirs, écoles de musique et d'arts plastiques...).

	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Nombre de familles bénéficiaires	993	1038	1188	1196	1558	1207	1298
Nombre de prestations bénéficiant d'une réduction QF	138 704	141 042	Pas d'élément	143 233	<b>17</b> 4 343	190 147	189 828
Coût du QF	365 356 €	344 190 €	359 155 €	352 828€	493 336 €	531 219 €	509 897 €

# - Répartition des familles par tranche et par année (AU 31/08/2019)

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	. T7	Nouveau	TOTAL
2012/2013	289	179	158	117	83	97	70		993
2013/2014	319	171	178	122	90	91	67		1 038
2014/2015	349	183	201	146	96	111	102		1 188
2015/2016	342	216	175	156	102	<b>1</b> 08	97		1 196
2016/2017	381	235	192	173	115	<b>1</b> 24	110	228	1 558
2017/2018	305	180	128	129	91	89	87	198	1 207
2018/2019	320	197	146	142	101	90	92	210	1 298
Taux de variation 2012 à 2019	+10,7%	+10,1%	-7,6%	+21,4%	+21,7%	- 7.2%	+31,4%	-7,9%	

007. 2020 - Répartition des bénéficiaires par tranche 2018/2019

A-DE-DOME	T1	T2	T3	T4	<b>T</b> 5	Т6	T7	T8	TOTAL
Familles	320	197	146	142	101	90	92	210	1 298
Enfants	677	422	287	280	184	153	166	411	2 579
TOTAL	997	619	433	422	285	242	258	621	3 877.
Part de chaque tranche en 2018/2019	25,7%	15,9%	11,2%	10,9%	7,4%	6,2%	6,7%	16,0%	100%
Part de chaque tranche en 2017/2018	26,6%	15,6%	10,8%	10,16%	7,3%	6,8%	6,7%	16,1%	100%

La mise en place du nouveau mécanisme de tarification approuvé par le Conseil Municipal du 24 mars 2016 a été accompagnée d'une réflexion globale sur les tarifs des différents services. Des prix planchers, des prix plafonds et les QF correspondants ont été définis.

Les QF correspondants aux prix plafonds étant supérieurs à l'ancien barème (ex : pour le prix du repas : ancien plafond 1211, nouveau plafond : 1549), le bilan fait état depuis ce nouveau mécanisme de nouveaux bénéficiaires.

# d) Le Projet Politique sportive

La politique sportive comporte plusieurs volets :

Favoriser l'accès du sport au plus grand nombre, en s'appuyant sur des valeurs d'équité pour tous les clubs et en restant en adéquation entre les besoins et les moyens disponibles :

- Développer le sport pour tous, que ce soit pour les enfants à l'école, pour les adolescents et les adultes dans les clubs ou sur des pratiques de sports santé, ludique ou d'entretien auprès de nos aînés.
- Développer le sport de compétition. Les bons résultats de nos athlètes suscitent des vocations et contribuent au rayonnement de la commune à l'extérieur.

Assurer le suivi et la gestion des installations sportives

Soutenir les associations sportives locales, vecteur de solidarité et de lien social, au travers l'octroi de subventions de fonctionnement et de subventions événementielles, la mise à disposition d'installations sportives gratuitement, l'accompagnement lors des manifestations d'envergure, ...

### e) La tranquillité urbaine

Mairie Vigilante et Solidaire:

La municipalité participe à l'action des Voisins Vigilants et Solidaires, par le biais d'une adhésion qui lui donne la légitimité d'administrer le site interactif entre les communautés de Voisins, ce qui représente plus de 420 foyers. Ce site a trois objectifs, celui qui consiste pour les Voisins Solidaires à alerter en cas de présence suspecte ou d'action anormale, celui qui consiste pour la Mairie à alerter l'ensemble des communautés de Voisins Solidaires (alerte canicule, accident majeur, etc...) et celui qui consiste simplement à s'informer par le biais d'une gazette dans l'intention de développer la solidarité (repas entre voisins, entraide, etc...).

Les informations collectées sont traitées soit en direct, soit en différé par les services compétents, souvent la Police Municipale et le cas échéant par la Police Nationale.

## 2. L'enfance et la jeunesse (3-25 ans)

La politique de la Commune en direction de ce public est à la croisée de plusieurs politiques publiques, favorisant ainsi la cohérence des dispositifs, notamment à destination des plus fragiles :

- Politique enfance et jeunesse
- Politiques culturelle et sportive
- Politique action sociale

# a) Les actions de prévention

Sur son axe « Contribuer à la politique jeunesse pour son approche sociale », la ville de Riom a confié la mise en œuvre de 3 actions au CCAS :

- → Une bourse aux projets jeunes: Un soutien financier et un accompagnement sont proposés aux jeunes qui souhaitent développer un projet à dimension participative et citoyenne. Pour cela chaque jeune qui le désire a la possibilité de télécharger un dossier sur le site de la Commune. Des rencontres régulières avec un travailleur social lui permettent d'aborder les différents aspects de son projet afin de pouvoir le présenter à une commission d'élus. Une fois validé et réalisé, le projet doit être valorisé dans un cadre collectif. En 2019, 9 projets ont ainsi été accompagnés.
- → Actions de prévention en direction des jeunes et de leur famille, visant à soutenir la parentalité : création d'un café des parents, animation d'un ciné-débat et mise en place d'une action de médiation avec l'outil marionnettes.
- → Actions de prévention visant à sensibiliser les jeunes et leurs parents au cyberharcèlement, en lien avec le collège Jean Vilar.
- → Des mesures de responsabilisation sont déclenchées en lien avec le collège Michel de L'Hospital. En 2019, 9 familles ont été concernées.

Un partenariat soutenu avec le service de prévention spécialisée aboutit à la présence de jeunes accompagnés sur des actions diverses pilotées par le CCAS.

- → Dans le cadre des différents accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires, les animateurs ont aussi un rôle d'accompagnement à la parentalité. Lorsqu'un enfant est en « souffrance », les professionnels du service rencontrent la famille pour échanger, la conseiller, l'aiguiller vers des professionnels et/ou structures qui pourront les aider. Un travail d'échanges et de partenariat s'est instauré au fil du temps avec les travailleurs sociaux afin d'aider au maximum les familles et les enfants.
- Action *Mercredis en couleurs* en lien avec l'ADSEA, portée par le service animation de la Ville avec l'intervention de deux animateurs, accompagnés d'un agent de prévention, sur l'aire d'accueil du Maréchat, les mercredis après-midi sur la période scolaire, pour accueillir les enfants de l'aire d'accueil. L'objectif est de favoriser l'ouverture culturelle de ces enfants, leur permettre de mieux connaître leur environnement (structures culturelles et sportives du territoire) mais aussi de favoriser le lien avec l'école. Sur l'année scolaire 2019, environ 20 séances ont eu lieu accueillant entre 6 et 15 enfants. Des actions autour de la lecture ont notamment été proposées, en lien avec l'opération *Lire et Faire lire.*

0 1 OCT. 2020

PUY-DE-DOME

# b) Les projets enfance et jeunesse

**Le Projet Educatif De Territoire** (PEDT) 2019-2021 prend en compte la tranche d'âge allant de 3 à 18 ans et a pour ambition la « réussite éducative et l'autonomie de l'enfant ». Les jeunes de 12 à 18 ans ont été intégrés au PEDT afin de favoriser la continuité éducative des actions proposées.

Le PEDT réunit l'ensemble des acteurs de la communauté éducative et des partenaires institutionnels pour construire et suivre la mise en œuvre de la politique éducative du territoire. La Commune de Riom à travers le PEDT s'engage et travaille avec ses partenaires sur les objectifs suivants :

- → Garantir la qualité de vie à l'école de l'enfant et favoriser son bien-être
- Accueillir les enfants et les familles dans leur diversité et spécificité
- Rendre accessibles les services et offres éducatives à tous
- Mettre en œuvre des services de qualité
- Adapter les contenus des services et actions éducatives aux besoins des enfants (âge, rythmes, temps...)
- Favoriser les conditions d'apprentissage des enfants (locaux, matériel, professionnalisation des personnels)
- Développer une stratégie globale autour de la santé (partenariat avec les autres acteurs éducatifs et partenaires dédiés).
- → Favoriser la co-éducation qui est une responsabilité partagée par les différents acteurs éducatifs pour garantir l'accompagnement global de l'enfant
- Construire la continuité éducative et articuler les temps de l'enfant (journée, semaine, scolarité)
- Développer un climat scolaire bienveillant avec des règles et cadres de référence communs aux différents acteurs éducatifs pour l'enfant
- Favoriser le lien parent-école
- Développer une culture commune EN-Ville-Famille
- → Développer des parcours éducatifs cohérents et pertinents pour les enfants et adolescents
- Ouvrir l'enfant et l'adolescent sur son environnement (découvrir son territoire, connaître ses ressources...)
- Parcours citoyen (valeurs de la République, éco responsabilité)
- Parcours scolaire et accompagnement scolaire (études, soutien scolaire, APC)
- Parcours artistique et culturel, et sportif (interventions scolaires) et passeport découverte (conversion des TAP lien avec associations)

Les actions menées dans le cadre du PEDT se traduisent au quotidien dans les projets des services périscolaires, extrascolaires, sur les temps scolaires.

#### La Politique Jeunesse

La politique jeunesse de la ville de Riom est basée sur quatre axes et vise à répondre aux enjeux comme aux attentes et besoins du public cible (12-25 ans) :

- Faire ensemble et partager des valeurs
- Découvrir et être utile
- S'envoler en confiance
- Favoriser l'intégration professionnelle

Six thématiques prioritaires ont été définies en Comité de Pilotage Jeunesse :

- Favoriser la continuité éducative
- Favoriser la communication et l'information pertinente
- Favoriser les échanges et l'engagement citoyen
- Développer les pratiques sportives et culturelles en rendant les jeunes acteurs
- Favoriser la prévention/santé & l'accompagnement des jeunes et de leurs familles
- Favoriser l'idée de parcours professionnel

La politique jeunesse est transversale : elle est à la croisée des politiques sectorielles du sport, de la culture, de l'éducation et du social, mais inclut aussi des partenaires locaux nombreux, tant sur le plan associatif que sur le plan institutionnel (collèges, lycées notamment).

La politique jeunesse Riomoise est mise en œuvre au travers de plusieurs actions menées afin de répondre aux besoins des jeunes de 12 à 25 ans et de toucher le plus grand nombre, dans un objectif de cohésion sociale :

- Encourager le travail et les projets transversaux avec les partenaires locaux œuvrant en direction du public jeune afin de définir une stratégie pour fédérer et animer le réseau local ;
- Coordonner un comité technique (techniciens de chaque secteur d'intervention, social, culture, sport, loisirs) et un comité de pilotage (élus et directeurs de chaque service) ;
- Valoriser et encourager les initiatives et projets de jeunes Riomois, en adhérant à la plateforme collaborative wweeddoo dédiée à la réussite des projets de jeunes de 13 à 30 ans;
- Favoriser la prévention/santé, l'accompagnement des jeunes et de leur famille : actions décrites précédemment ;
- Favoriser l'idée de parcours professionnel : accueil de stagiaires de 3<sup>ème</sup> régulièrement dans la collectivité pour présenter les métiers des collectivités territoriales ;
- Favoriser et accompagner l'engagement des jeunes par la mise en place du dispositif BAFA Citoyen et par l'accueil de jeunes en service civique ;
- Encourager les échanges, la mobilité ainsi que l'ouverture sur l'extérieur des jeunes Riomois par l'organisation de séjours favorisant leur implication et les accompagnant ainsi vers l'autonomie ;
- Aller à la rencontre des jeunes, favoriser les échanges avec et entre les jeunes : deux offres de mission de service civique visant à faire du lien et mieux communiquer avec les jeunes.

# c) Les activités sur le temps scolaire

Les élèves des écoles de Riom bénéficient de nombreuses propositions culturelles et sportives à l'initiative des différents services de la ville. L'objectif de ces interventions relève d'un enjeu éducatif de favoriser l'égal accès de tous des activités culturelles et sportives, mais aussi permettre à l'enfant de lui ouvrir le champ des possibles afin de développer sa personnalité.

# → L'éducation physique et sportive a l'école

JY-DE-DOME

Chaque élève d'élémentaire bénéficie de l'enseignement de 2h00 d'Education Physique et Sportive par semaine selon un programme défini conjointement par les Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS) de la ville de Riom et l'équipe enseignante. Les élèves pratiquent des activités physiques et sportives comme l'athlétisme, les sports collectifs, les activités gymniques, ... Et peuvent aussi découvrir des sports comme le golf, le tir à l'arc, la course orientation, le tennis, l'escalade, sur les sites sportifs riomois.

- 3 inter-écoles clôturent les cycles d'Endurance, de Jeux Collectifs et d'Athlétisme, ou chaque niveau de classes se retrouve lors d'une rencontre conviviale.
- l'organisation d'olympiades en fin d'année scolaire réunissant l'ensemble des écoles riomoises.

- le Cahier EPS pour les classes de CM1 CM2 :

- document rédigé **par les élèves** chaque semaine

S.P. Rice document « retranscrit » les séances EPS des élèves avec leurs mots, dessins, recherches personnelles, et/ou du travail avec leur professeur des écoles

- Mise en place d'un livret EPS par les ETAPS dans chaque classe :

Quels objectifs pour le « livret scolaire E.P.S. »:

- il retrace le parcours « EPS » de la classe sur l'ensemble de l'année scolaire en cours,
- il présente la planification des APS proposées
- il permet de rendre compte :
  - du parcours effectué par l'élève dans ses apprentissages,
  - et des objectifs travaillés sur un cycle.
- Natation à l'école : la piscine intercommunale Béatrice HESS accueille les élèves des écoles pour des cycles d'initiation à la natation. Ce dispositif s'adresse aux enfants du CP au CM1 avec comme objectif d'aider les enfants à se familiariser avec l'eau dans un premier temps puis de l'accompagner dans son apprentissage de la natation tout au long de sa scolarité primaire.

#### → la musique

- Les intervenants en musique, titulaires du DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) en partenariat avec les enseignants montent des projets musique et les mettent en œuvre avec les enfants tout au long de l'année. Les spectacles de fin d'année sont souvent accompagnés par les enseignants musiciens de l'école municipale de musique.
- Orchestre à l'école : Les professeurs de l'école municipale de musique interviennent chaque semaine au sein d'une école dans leurs spécialités instrumentales (flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, cor et percussions). Cette expérience musicale permet aux enfants de pratiquer les instruments « en vrai » et apporte une grande satisfaction à tous, enseignants, parents et enfants, lors de représentations publiques.
  - → Les arts plastiques Les enseignants-plasticiens de l'école municipale d'arts plastiques accueillent les classes des écoles élémentaires pour des cycles de 6 heures d'initiation aux arts plastiques autour d'un thème annuel.

Pour les deux écoles les activités auprès des scolaires sont imaginées et menées avec la saison Accès Soirs de l'année en cours.

→ Le spectacle vivant / Saison Accès Soirs :

En 2019, le service actions culturelles a proposé à des structures ou des associations un partenariat particulier pour accompagner le déplacement des publics aux spectacles proposés dans le cadre de la Saison Accès Soirs. C'est le cas avec le foyer Jeanne d'Arc où en lien avec l'animatrice de la structure une présentation de la saison est organisée en juin dans le foyer, le choix des spectacles est fait en fonction du contenu, du lieu et des horaires, Un accueil particulier est réservé le jour du spectacle pour accueillir ce public empêché dans les meilleures conditions.

Un partenariat particulier est aussi développé avec **le CCAS**. La saison est présentée et en fonction des projets de cette structure, le service culturel privilégie l'accueil de ce public sur certain spectacle. En 2019, Les élèves du Conseil de Vie Scolaire du Collège Jean Vilar ont effectué un travail en lien avec le CCAS sur *« Le respect de la différence »*. Dans ce cadre des ateliers d'écriture ont été organisés par le CCAS afin de faire venir les parents set les élèves pour discuter cette thématique. Les textes ainsi écrits ont été repris par Hervé Mothon (comédien du *Banzaï Théâtre*) afin de les intégrer aux lectures théâtralisées présentées par les élèves. Un débat avec SOS Homophobie a eu lieu à l'issu du spectacle.

Enfin dans le cadre du développement des publics et notamment du public famille le dimanche après-midi un partenariat avec **les restaurants du cœur** à été mis en place cette année avec l'accueil de ce public sur les spectacles du dimanche, environ 12 personnes par spectacle.

Le service Actions culturelles a mis en place des **stages culturels autour de certains spectacles**, il s'agit en partenariat avec des services culturels comme les musées ou le service du patrimoine, de construire un parcours artistique autour d'une thématique. Trois stages ont été proposés aux enfants entre 6 et 12 ans, l'idée est de faire découvrir d'autres disciplines artistiques, de découvrir des spectacles et rencontrer les artistes dans un cadre extra scolaires.

Depuis plusieurs années, le service actions culturelles a entrepris un travail de médiation culturelle avec **les établissements secondaires** dans le cadre de la saison Accès-Soirs. Les élèves ont été accueillis aux spectacles et des actions de médiation culturelles ont été proposées (rencontres, ateliers, visites, expositions...).

Tout au long de l'année des actions de médiation culturelle ont été mises en place en fonction des dispositifs du Conseil Régional, Conseil Départemental ou encore de la DRAC.

→ Le spectacle vivant / programmation scolaire spécifique (écoles élémentaires et primaires) :

Le service propose également une programmation jeune public à toutes les écoles de la ville de Riom. Un enfant de la maternelle au cm2 peut ainsi assister durant tout son parcours scolaire à au moins un spectacle, de formes et genres différents, par an. Cette programmation est aussi proposée dans le cadre des spectacles dédiés aux familles le dimanche après-midi.

Le PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturelle) a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. Ainsi les enseignants peuvent travailler en amont et sur toute une année sur une thématique particulière, la décliner sur différentes activités et répondre ainsi aux 3 axes du PEAC : des rencontres, des pratiques dans le domaine artistique et l'appropriation de connaissances.

Des actions de médiations sont, dans ce cadre, menées pour proposer aux élèves un parcours autour des spectacles : ateliers de pratique, visite des salles de spectacle, rencontre avec les compagnies...

Pour la première année en 2019, à l'initiative de l'inspection académique les projets en milieu scolaire de l'Ecole Municipale de Musique et d'Arts Plastiques ont été réalisés à partir de la programmation de spectacle vivant de la Saison Accès Soirs.

→ les Archives municipales

Le service des Archives municipales de la Ville conserve les documents qui font l'histoire de notre cité. Plusieurs actions de médiations sont menées auprès des publics scolaires afin de leur permettre, accompagnés de leurs enseignants, de s'approprier une partie des sources écrites qui donnent aux historiens à écrire l'Histoire.

Différents ateliers à destination des scolaires sont mis en place par le service éducatif des Archives :

S.P. Rypatelier d'étriture à la plume d'oie sur papier décoré avec initiation à la reproduction de lettrines, à partir d'exemples pris dans les archives,

1 Of Tun 2020 lier d'initiation à l'héraldisme, avec réalisation en parterre de fleurs d'un blason, imaginé par les enfants aux armes de leur école (en collaboration avec le service Espaces PUY-DESTOME

- un atelier « 2000 ans d'écriture, de la tablette d'argile à la tablette numérique » avec présentation de l'évolution de la graphie, du medium et du support d'écriture à partir de documents conservés aux Archives
- des ateliers d'initiation à la recherche historique, à partir de documents originaux.

#### → Les classes vertes

La Commune met à disposition des enseignants les locaux situés sur le site privilégié de Loubeyrat ainsi que le transport, afin d'accompagner leurs élèves en classe verte. 56 classes bénéficient chaque année de ce cadre naturel exceptionnel, aux portes du parc naturel des volcans d'Auvergne et permettant de mener des activités de plein air et de loisirs.

# → Une politique tarifaire équitable

La politique tarifaire de la Commune sur les activités extra-scolaires et périscolaires montre son engagement dans l'accès de tous aux loisirs et aux moyens de garde. Ainsi, un enfant dont la famille a un quotient familial inférieur à 437 € accèdera à la restauration scolaire pour 0,60€ par repas, un repas équilibré à 5 composantes, composé d'au minimum un aliment bio et d'une préparation maison. Il en va de même pour les tarifs appliqués dans les secteurs culturels (écoles de musique et d'arts plastiques par exemple).

#### d) Les activités sur le temps périscolaire

L'ensemble des temps périscolaires (matin, midi et soir les jours d'école, mercredi après-midi) est déclaré en tant qu'accueil collectif de mineurs. Cette déclaration est le gage d'un accueil de qualité, ouvert et accessible à tous. Le projet pédagogique des équipes ainsi que les moyens humains et matériels déployés renforcent aussi cet engagement.

Des ateliers sont proposés par les animateurs sur le temps méridien et sur le temps périscolaire du soir, en fonction des souhaits des enfants, des compétences des animateurs et des orientations éducatives de la structure. Ces ateliers, auxquels les enfants s'inscrivent s'ils le souhaitent, ont pour objectif de favoriser le vivre ensemble et la découverte d'activités variées. Ces propositions sont soutenues par la Caisse d'Allocations Familiales.

Chaque fin d'année une fête périscolaire est organisée sur chaque école. L'objectif premier est de créer un moment de convivialité avec les familles afin de permettre d'échanger avec les parents qui viennent peu à l'école ou éloignés de l'école, pour des raisons culturelles ou professionnelles. Ensuite, ce temps permet aux enfants de montrer à leurs parents ce qui leur est proposé tout au long de l'année : spectacle, exposition, théâtre, acrosport...

Les rythmes scolaires depuis 2013 ont permis de créer une offre d'activités supplémentaires et gratuites, donc accessible à tous, sur les sites scolaires et dans un cadre sécurisant. L'objectif affiché de la ville est de permettre aux enfants n'ayant pas d'activité extrascolaire dans le tissu associatif, de découvrir ou pratiquer des activités sportives, culturelles et de loisirs. Les enfants s'inscrivent sur des cycles allant de vacances à vacances, soit des cycles de 6 semaines environ, un soir par semaine, et peuvent découvrir des techniques de graff, théâtre, jeux sportifs, Land' Art.... Ces activités sont proposées par les animateurs de la ville, ainsi que par les ETAPS, agents territoriaux de la ville. Ainsi, 923 enfants sont concernés par les TAP.

→ Les Educateurs Territoriaux des APS interviennent chaque fin d'après-midi dans le cadre des « Ateliers Découverte » de 16h15 à 18h00 dans les écoles élémentaires de Riom en proposant des ateliers sportifs.

Ces APS se veulent différentes et plus ludiques que les APS proposées dans le cadre de l'EPS. Découverte et initiation de pratiques nouvelles : VTT, kinball, boxe, escrime, poulball, ....

#### e) Les activités sur le temps extrascolaire intégrées au sein de l'ALSH

La Commune propose toute l'année, durant les vacances scolaires, un accueil de loisirs sans hébergement. Ce service est une structure éducative ouverte à tous les enfants de la ville de Riom, qui propose une offre qualitative et cohérente en réponse aux besoins des familles.

Ce service est accessible à tous avec des tarifs dégressifs en fonction du quotient familial allant de 2,80 € la journée à 18,15 € (repas compris), pour 2019/2020.

Le projet éducatif de l'accueil de loisirs s'appuie sur des valeurs d'accès à la citoyenneté et du vivre ensemble.

Dans le cadre de ce dernier, une multitude d'activités (sportives, culturelles, manuelles, éco responsable...) est proposée sur le site de LOUBEYRAT. Des sorties permettant de découvrir le territoire sont aussi organisées.

Ainsi les enfants se voient proposer des projets autour du vivre ensemble avec notamment la journée des droits de l'enfant en novembre sous forme de scénettes, exposition et un spectacle programmé en cette fin d'année civile.

Les enfants participent aussi à des projets solidaires dans lesquels les enfants de tous les groupes scolaires et de l'extrascolaire se réunissent autour d'activités solidaires réunies sous la bannière de l'UNICEF.

L'équipe d'animation propose également tout au long de l'année, des sensibilisations sur le handicap... l'accueil de loisirs accueillant des enfants porteurs de handicap. Les enfants et animateurs mettent régulièrement en place des animations ou des ventes d'objets au profit d'associations dédiées. Des associations spécialisées interviennent aussi afin de proposer aux enfants de se mettre en situation de handicap le temps d'une activité et leur permettre ainsi d'accepter la différence et d'accueillir au mieux leurs camarades.

Il existe également des initiatives de certains groupes d'enfants qui se mobilisent pour faire du nettoyage autour de l'accueil de loisirs et ses environs : une démarche éco citoyenne qu'ils aimeraient étendre.

Les ETAPS interviennent sur les vacances scolaires en partenariat avec la Direction Enfance Jeunesse par la mise en place de différentes activités sportives : sortie neige, sortie randonnée, sortie VTT ou matinée multisport sur les différents sites sportifs de la ville : tir à l'arc, escalade, escrime, jeux traditionnels, golf, ...

f) Programmation culturelle jeune public

0 1 OCT. 2020

Dans le cadre de la saison culturelle Accès Soirs, plusieurs spectacles jeunes publics sont proposés. Un temps fort à destination des lycéens, intitulé Cours et Jardin, est également organisé chaque année en mars. En 2019, cette manifestation a réuni 3 classes de 1ère spécialité Théâtre.

### 3. Les Personnes âgées

Confié en gestion au CCAS, la politique sociale municipale en direction des personnes âgées comporte différentes actions :

- → Les animations
- Mise en place d'ateliers : gymnastique, informatique, mémoire, bien être, café-rencontre,
- Organisation de sorties et repas dansant tout au long de l'année,
- Pilotage de la « Semaine bleue »,
- actions intergénérationnelles, salon des aînés et activités diverses.
  - → Un Service de restauration tous les midis.
  - → La Mise en place d'un *Dispositif de veille contre l'isolement des personnes âgées*. Ce dispositif est construit en 3 phases : repérage /évaluation / suivi :
    - Repérage: les services d'aide à domicile, les services sociaux, ainsi que tout riomois seront mobilisés sur cette étape. Ils auront la possibilité d'adresser leurs observations au service social de la Commune. Différents outils ont été élaborés pour mesurer le « sentiment d'isolement »;
    - Evaluation : Un travailleur social rencontrera systématiquement les personnes afin d'utiliser les leviers adaptés ;
    - Suivi : Mobilisation des différentes réponses d'ordre « animation », mise en place d'un réseau de bénévoles avec notamment « les petits frères des pauvres » et en lien avec la bourse à projet jeunes, travail en partenariat avec les centres sociaux.

# 4. Les Personnes en situation de handicap

- → Sur le plan sportif, en 2019, la Ville de Riom a mis à disposition le gymnase de l'amitié à l'Association Handi'school pour l'organisation de journées de sensibilisation handisport le 4, le 28 et le 29 septembre.
- → Sur le plan urbanistique, le sport handicap est une préoccupation majeure de la Ville qui veut rendre accessible le plus grand nombre de discipline, d'abord par ses aménagements :
  - L'accessibilité aux équipements sportifs (transports urbains, pistes cyclables)
  - Le parcours permanent de Course d'Orientation implanté au Parc Sportif et Urbain de Cerey propose un circuit accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (jeux thématiques pouvant être utilisés avec les scolaires) ; ce qui fait de ce parcours une première en Auvergne.
  - Sur le territoire communautaire, des circuits de randonnée sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux familles. Ce sont des sentiers labellisés « Douce heure » et recensés dans le guide CHAMINA

→ Création de la Commission communale d'accessibilité des personnes handicapées en 2010 compétente pour donner un avis sur l'élaboration du PAVE, la mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des espaces publics communaux, et sur l'organisation du recensement des logements accessibles.

Le rapport de la Commission Accessibilité d'avril 2019 de Riom fait état des avancées en matière de mise en accessibilité pour les années 2017 et 2018 sur les différents points de sa compétence.

Au titre des aménagements complets d'espaces publics

- Requalification de l'avenue de Châtel avec la mise en accessibilité des trottoirs, traversées piétonnes, quais bus et réfection de l'éclairage public ;
- Réfection de l'allée principale du cimetière paysager
- Mise en accessibilité de l'ancien espace vert communal du Clos Vert dans le cadre de la création des Vergers du couvent ;
- Création d'un cheminement piéton PMR rue Pierre Mazuer, dans le cadre du réaménagement de la voie; sécurisation des traversées piétonnes entre les Vergers du couvent et l'accès aux Jardins de la Culture;
- Création d'une allée piétonne sécurisée pour permettre l'accès au collège Jean Villar depuis le parking / arrêts bus situé devant le gymnase Jean Zay

Au titre des ADAP mis en œuvre sur les bâtiments et espaces publics :

- Création d'une place PMR et d'un cheminement PMR pour la maison de quartier du Moulin d'Eau et le stade Pierre Robin ;
- Création d'une rampe accessible entre les vestiaires de Cerey et le terrain d'honneur ;
- Création d'un surbaissé de trottoir afin de rendre accessible le gymnase de l'Amitié ;
- Création d'une place PMR à l'école René Cassin élémentaire ;
- Mise en accessibilité du club house Foot de La Varenne, de la loge du cimetière, des sanitaires des locaux associatifs de la Vache Carrée, du gymnase Jean Zay, du stade Pierre Robin, de la salle associative place José Moron, du gymnase de l'Amitié + tribunes.

### a) L'accueil des enfants

Le service animation accueille en partenariat avec le DALHIR (Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers les Loisirs Intégrés et Réguliers), la DDCS, la MDPH, la CAF, les enfants porteurs de handicap sur ces temps. La famille est accueillie en amont afin de définir les besoins de l'enfant pour un accueil dans les meilleures conditions (moyens matériels, humains...). En parallèle, les animateurs du service sont sensibilisés au handicap et formés afin de favoriser l'inclusion de tous les enfants. En 2019, 2 enfants ont été accueillis sur l'ALSH extrascolaire pour 10 jours. S.P. RIOM

0 1 OCT. 2020

# b) Autres publics spécifiques

PUY-DE-DOME

→ Projet ANAIS: remise en forme, rééducation ludique et fonctionnelle, « resocialisation » des femmes ayant subi un cancer du sein par un travail en piscine avec un kinésithérapeute et un éducateur sportif de la collectivité.

Le projet, « ANAIS » (Aquagym Normalisé pour l'Adaptation et l'Insertion Sociale), est un nouveau service communautaire de la piscine B. Hess, qui a été mis en place en mars 2013, afin de répondre à une véritable demande des femmes ayant contracté un cancer du sein, et souhaitant reprendre une activité physique en toute sécurité.

A ce jour, 24 personnes sont inscrites et bénéficient de cette prestation.

→ Accès facilité à un *suivi médical, diététique, psychologique et la lutte contre les addictions pour les licenciés sport* de la commune.

L'AMSES (Association Médecine Sport et Santé) est une association riomoise créée le 4 mai 2010, dont l'objet social est basé sur la protection de la santé du sportif, la promotion des Activités Physiques et Sportives pour la santé et l'information médicale en rapport avec les activités sportives. Pour lui permettre de développer ses actions, la municipalité met, gratuitement, des locaux à disposition de l'association.

Son projet associatif se décline comme suit :

# • La protection de la santé du sportif

- Consultations médicales spécialisées pour les sportifs intéressés dans le cadre du Centre Médico-Sportif ou sur site spécifique pour certaines disciplines.
- Examens médicaux pour le suivi des élèves des sections sportives scolaires ou dans le cadre de la pratique UNSS (Examens possibles sur site, (cas) à la demande des établissements scolaires, ou dans le Centre Médico-Sportif).

# La promotion des Activités Physiques et Sportives pour la santé

- Mise en relation d'intervenants spécialisés et de publics concernés. (Médecins, Diététiciens, Educateurs médico-sportifs ...)
- Organisation ou participation à des colloques, réunions, conférences ou journées d'études.
- Consultations médicales spécialisées dans le Centre Médico-Sportif, pour les personnes « nonsportives » souhaitant être conseillées et accompagnées en vue de la pratique d'une activité physique dans le domaine du « sport santé ».
- Organisation de Osons bouger à Riom, manifestation multisports qui propose des activités sportives notamment à des femmes éloignées de cette pratique pour des raisons financières.
- Participation au Forum des Associations.
- Participation au Challenge Seniors organisé par le Comité Régional des Offices Municipaux du Sport d'Auvergne-Rhône-Alpes (CROMS Auvergne-Rhône-Alpes). Ce challenge propose des activités physiques à des personnes de plus de 60 ans.

#### L'information médicale en rapport avec les activités sportives

- Informations sur la santé notamment sur le bien-manger avec l'aide d'une diététicienne, sur toutes les formes d'addictions (dopage, alcool, tabac, ...) dans les établissements scolaires.
- Formations : aux premiers secours, et à l'utilisation du défibrillateur, ...
- Sensibilisation des dirigeants, entraîneurs, ... d'associations sportives, des profs EPS, sur les risques et sur la santé liés aux pratiques des A.P.S.
  - → <u>Un protocole de gestion urbaine et sociale</u> a été signé avec l'intercommunalité, l'Etat et le Conseil Départemental afin de proposer une offre d'habitat diversifiée en direction des gens du voyage. La commune travaille plus spécifiquement avec l'association « AGSGV » pour le relogement d'une vingtaine de familles installées sur un terrain insalubre.

→ Plusieurs actions sont conduites en direction de publics parfois éloignés de l'offre culturelle. L'Ecole de musique a ainsi organisé plusieurs concerts / auditions au centre social Gaidier, ou encore à l'EPAHD de l'Hôpital ou la Maison de retraite de Jeanne D'arc.

# > Les actions spécifiques du service animation

Des actions sont mises en place dans la continuité des temps d'animation instaurés auprès des enfants du voyage, des temps conviviaux sont mis en place afin de permettre aux familles de venir dans l'enceinte de l'école et faire tomber leur appréhension par rapport à cet univers « étranger ». Objectif atteint car sur chaque groupe scolaire, les enfants voyageurs ont fréquenté au moins une fois, un cycle d'activité de TAP et participent plus volontiers aux ateliers proposés le temps du midi.

# c) Une politique RH favorisant l'insertion professionnelle

- → La ville de Riom accueille régulièrement des apprentis en situation de handicap. Sur l'année scolaire 2019-2020, 2 jeunes filles ont pu terminer son apprentissage en régie espaces Verts et sur la cuisine centrale. Il est régulièrement proposé aux maitres d'apprentissage de suivre une formation spécifique organisée par le CFAS.
- → La ville continue d'accueillir des personnes devant effectuer des travaux d'intérêt général. Une nouvelle convention avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation et le Maire a été signée. Cet accueil devrait progresser les prochaines années.
- → Au niveau de l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap, la collectivité remplit les conditions réglementaires (6%).
- → L'accueil de stagiaires en situation difficile en partenariat avec la mission Locale, Pole emploi ou des organismes d'insertion est également favorisé.
- → Une participation régulière aux différents forums emplois est perpétuée
- → Le responsable Emploi/Formation sollicité par Pole Emploi à partipé à un temps d'échange avec un groupe de demandeurs d'emploi

# d) Actions en faveur du logement

### Les objectifs poursuivis par l'OPAH-RU de Riom Limagne et Volcan

Les trois anciennes intercommunalités conduisaient depuis plusieurs années des actions d'amélioration de l'habitat, notamment privé. Ces actions ont contribué à valoriser les centres anciens, à préserver le patrimoine et à offrir des logements dignes. D'autres actions ont été menées par les collectivités pour valoriser les équipements et les espaces publics de façon à améliorer le cadre de vie des habitants et à proposer une réelle qualité résidentielle.

Toutes ces actions, bien qu'adaptées et répondant aux objectifs fixés, ont eu un effet limité sur les centres anciens principaux. Il s'agit aujourd'hui d'intégrer les composantes commerces, aménagements, fonctionnement urbain et équipements à l'amélioration de l'habitat et de combiner les différents outils d'intervention (Action Cœur de Ville, RHI, production de logement social public...) pour poursuivre la dynamique engagée.

Une convention d'OPAH-RU a été signée le 7 décembre 2018 entre l'ANAH, la Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans, la SACICAP du Puy-de-Dôme et le groupe Action Logement. Cette OPAH-RU multi-sites porte sur 5 centres anciens de l'agglomération dont celui de Riom.

#### Les objectifs du dispositif sont de :

- Accueillir de nouvelles populations, maintenir la population en place et développer la mixité sociale sur les centres anciens,
- Combattre le mal logement et l'habitat indigne et/ou très dégradé,
- Lutter contre la vacance de façon à lutter contre l'étalement urbain et à se réapproprier les centres anciens,
- Requalifier et adapter le parc de logements (thermique, vieillissement à domicile, mises aux normes...),
- o Favoriser la production d'une offre locative de qualité, à loyers maitrisés,
- o Conforter et développer la qualité urbaine et le cadre de vie des cinq centres anciens principaux de Riom Limagne et Volcans.

## Les actions prévues pour le centre-ville de Riom

Des secteurs à enjeux, présentant des problématiques transversales (habitat, espace public, stationnement, accessibilité, commerce, état du bâti...), sont apparus, suite à l'étude préopérationnelle d'OPAH-RU. Ces secteurs d'intervention prioritaires cumulent les dysfonctionnements tels qu'un bâti très dégradé, indigne et/ou vacant, une mauvaise image, etc., et nécessitent un traitement par des actions concertées de renouvellement urbain. La réhabilitation de ces ilots, leur démolition ou la création d'espaces publics qualitatifs accompagneront les actions d'amélioration de l'habitat privé.

Les projets urbains prévus sur le centre-ville de Riom portent sur :

- o La mise en œuvre du programme global et transversal « Action Cœur de Ville » ;
- Le traitement des entrées de ville dans le secteur sauvegardé, de la circulation et du stationnement dans et autour de celui-ci;
- L'offre d'espaces publics qualitatifs et la mise en valeur des façades ;
- o La réalisation de projets de service structurants : médiathèque, cinéma, écoles d'art...
- L'accueil et le développement des commerces ;
- o L'« *ilot de la maison bleue* » : recomposition de l'îlot en situation, en partie, de péril pour offrir des logements fortement rénovés et mettre en valeur le patrimoine ;
- L'« ilot Grenier»: rendre opérationnel le projet de recomposition de cet ilot comprenant du logement privé, de l'espace public, des jardins, des stationnements, des mises en valeur de façades.

ÖBYGGABS - ÖZÜ MOPALTARI (1900) Randı	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Tavaux sur logement indigne et très dégradé	1	<b>4</b> ,	3	- 4	. 3	3	18
Travaux de sécurié ou de salubrité	0	0	1	0	1	0	2
Travaux sur logements dégradé	0	1	1	1	1	1	5
Travaux de décence	0	0	1	1	1	0	3

โลลvaux habiliar เกโลมx สมัยเกิเย็	. 1	5	5	4	4	4	23
Tavaux (fautonomie	1	1	1	1	1	1	6
Auties travaux	1	5	5	5	5	3	24
માં છે. આ માના દાવા કાર્યા પ્રાથમિક	0	6	3	6	3	1	19
Ravalements de façades	2	11	11	12	11	9	56

Les aides apportées dans le cadre du logement social relèvent de la compétence de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans. La commune conserve toutefois la possibilité d'apporter des fonciers aux bailleurs sociaux, ce qui constitue une forme d'accompagnement financier des projets non négligeable. En 2018, 4 opérations de logement social ont été engagées sur Riom.

Bailleur	ville	Logements	PLAI
OPHIS	Riom	4	1 PLAI + 3 PLUS
OPHIS	Riom	3	2 PLAI + 1 PLUS
TOTAL		7	

• Les aides apportées dans le cadre du logement social relèvent de la compétence de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans. La commune conserve toutefois la possibilité d'apporter des fonciers aux bailleurs sociaux, ce qui constitue une forme d'accompagnement financier des projets non négligeable. En 2019, 1 opération de logement social a été engagée sur Riom.

Date de délibération	Commune	Bailleur	<b>Opération</b>	Nombre de logements	Montant de subvention accordée
16/12/2019	RIOM	AUVERGNE HABITAT	Ancienne Minoterie	9 dont 6 PLUS et 3 PLAI	72 000 €
		S.P. RIOM 0 1 OCT. 2020			

III — Subventions versées aux associations favorisant à l'intégration des publics fragilisés:

En s'appuyant sur ses différents services, la commune conduit directement des actions visant à promouvoir la cohésion sociale sur son territoire. Parallèlement, elle verse des subventions aux associations contribuant à cet objectif.

De plus, via le CCAS, des actions de prévention et de lutte contre les exclusions sont mises en place. Les règles de collaborations entre la ville de Riom et le CCAS sont organisées dans une convention cadre depuis 2016. Outre le montant d'une subvention annuelle versée au CCAS, la participation de la commune au fonctionnement (agents mis à disposition et interventions techniques) sont valorisées financièrement.

Le montant de ces différentes contributions financières se répartit ainsi :

Domaine	Association	Subvention 2019
	ARJ	100 000,00
Jeunesse	UNICEF A CALL AND A CA	300,00
	AFEV	6 000,00
	Visiteurs de prison	200,00
	INSERFAC (via participation versée à RLV)	22 000,00
	Chorus (activités motrices)	2 714,00
Transversal	Archers riomois	11 927,00
	En tout sens (accueil enfants de l'Institut médical de Mozac) ?	575,00
	ASTTRE (Accueil des résidents du foyer APF de Riom)	2 480,00
	A.R.A.C (anciens combattants et victimes de guerre) ACCUEIL FAMILLE SAINT DISMAS	100,00 200,00
	ASSOCIATION DES CONJOINTS SURVIVANTS CROIX BLEUE	100,00 150,00
	ADEPAPE 63 (PUPILLLES ETAT) LES AMIS DE SAINT DON	200,00 150,00
	LE BEAU PRE II	150,00
	ASSOCIATION DES CHARMETTES"	150,00
Cocial	VIVRE ENSEMBLE AU COURIAT	150,00
Social	MAISON DE QUARTIER "ESPACE RENCONTRE COURIAT" ORGANON RETI	150,00 150,00
	HAMEAU DES VOLCANS ET CLOS MIRABEL	150,00
	LES GRENOUILLES DU MARAIS	150,00
	JARDINS FAMILIAUX RIOMOIS	150,00
	PROPRIETAIRES DU LOGIS DES DOMES	150,00
	ASCP 63 (culture et sport prison) ADAPEI 63	200,00 400,00
	SECOURS CATHOLIQUE	800,00

SECOURS POPULAIRE FRANCAIS COMITE DE RIOM	800,00
COMITE LOCAL <b>ACVG</b> DE RIOM/ULAC (anciens combattants)	100,00
SAPEURS POMPIERS	800,00
U.F.A.C	100,00
ASSOCIATION RIOMOISE DON DE SANG	2 000,00
VIE LIBRE	200,00
BOUCHONS D'AMOUR	200,00
RECYCLERIE MADELINE	200,00
LE RELIERAT	150,00
ADSEA	10 000,00
CENTRES SOCIAUX	213 500,00
TOTAL SUBVENTIONS ASSOCIATIONS	377 896,00
subvention fonctionnement ville/CCAS	107 117,04
Valorisation collaboration ville/CCAS	360 604,57
TOTAL CCAS	467 721,61
TOTAL GENERAL	845 617,61

S.P. RIOM

0 1 OCT. 2020

PUY-DE-DOME